



Date convocation : 30.06.2022

# EXTRAIT des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BERRY-AU-BAC

DE\_2022\_28

Séance du jeudi 07 juillet 2022

Le sept juillet deux mille vingt-deux à 20 heures 00, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie-Christine HALLIER, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 9

Représentés : 3

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

**Présents :** Marie-Christine HALLIER, Luc LELONG, Daniela DOUILLET, Jonathan SCHNEIDER, David NEVEUX, Dominique GARRÉ, Bruno JUPIN, Séverine MULPAS, Amélie BRASSEUR

**Absents représentés :** Didier PINCHON par Luc LELONG, Xavier PRIN par David NEVEUX, François RICHE par Marie-Christine HALLIER

**Absent excusé :** Hugues MORONI

**Secrétaire de séance :** Jonathan SCHNEIDER

## Décision modificative BP Commune

Il s'agit d'éviter un dépassement de crédit à venir aux articles 6574 (Subvention association, personnes privées) et 6262 (Frais de télécommunications)

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	- 1 600.00	
6262	Frais de télécommunications	1 000.00	
6574	Subv. Association et personnes privées	600.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,  
\*VALIDE la décision modificative telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus,  
Le Maire, Marie-Christine HALLIER  
Pour extrait conforme.